

### GESTION DE VOS DÉCHETS : VOTRE INTERLOCUTEUR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Anjou Bleu Communauté a repris la compétence « gestion des déchets » pour l'ensemble des 11 communes de la Communauté de Communes.

Pour toutes questions\* relatives à vos déchets, vous pouvez contacter le service Gestion des déchets d'Anjou Bleu Communauté :

- ◆ **PAR TÉLÉPHONE** au **02 41 92 52 72**
- ◆ **À L'ACCUEIL PHYSIQUE** du service Gestion des déchets  
**4 Rue de la Roirie à Segré** (parking Groupe Milon - Porte A - 1<sup>er</sup> étage)
- ◆ **PAR MAIL** à **dechets@anjoubleucommunaute.fr**
- ◆ **SUR NOTRE SITE INTERNET** Via notre formulaire de contact sur **www.anjoubleucommunaute.fr**, rubrique « Gestion des déchets »
- ◆ **PAR COURRIER POSTAL** à **Anjou Bleu Communauté**  
**Place du Port, BP 50148, 49501 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU Cedex**

\* Signaler un changement d'adresse, une question sur votre facture, demander le remplacement d'un bac cassé ou d'une carte déchèterie perdue, réserver un composteur ou un broyeur de végétaux...



### COLLECTE EXCEPTIONNELLE DE PNEUS

Une collecte exceptionnelle de pneus aura lieu **les samedi 18 et lundi 20 juin 2022, de 9h à 12h30, sur le site de l'ancienne déchèterie de Segré**, Rue de l'Échelette, ZA de l'Ebeaupinière à Ste-Gemmes-d'Andigné.

Cette collecte est **réservée aux particuliers** habitant sur les communes d'Anjou Bleu Communauté, sur présentation obligatoire de la carte d'accès déchèterie.

#### Conditions de dépôts :

- ◆ Limité à **4 pneus maximum par foyer**
- ◆ Type de **pneus autorisés : véhicules légers des particuliers**
- ◆ Pneus **déjantés** uniquement
- ◆ Pneus propres (ni souillés ni terreux) et **non déchirés**

#### Rappel :

Le dépôt de pneus en dehors de cette opération est interdit en déchèterie et au pied des conteneurs de tri.



Plus d'informations sur [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr).

## 5 déchèteries situées à :

- ◆ **Ste-Gemmes-d'Andigné, Chazé-sur-Argos, Candé** (accessibles pour les habitants d'Angrie, Candé, Challain-la-Potherie, Chazé-sur-Argos, Loiré, Segré-en-Anjou Bleu)
- ◆ **Pouancé et Combrée** (accessibles pour les habitants d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Evêque, Carbay, Ombree d'Anjou).

## PRÉPARONS NOS PASSAGES EN DÉCHÈTERIES

La **déchèterie** est un lieu pour les **dépôts d'objets encombrants ou dangereux**. Ce sont des déchets produits occasionnellement.

Chaque foyer dispose de **18 passages en déchèteries par an**. En moyenne, nous n'en utilisons que 9.

### Comment optimiser nos passages ?

- ◆ En **stockant** et **regroupant** nos déchets pour limiter nos déplacements
- ◆ En **réduisant** nos apports de **végétaux** en les réutilisant chez nous :
  - \* laissons nos tontes de pelouse se décomposer au sol (mulching)
  - \* broyons nos branchages (broyeurs à disposition)
  - \* paillons nos massifs, allées, pieds de haie ou clôture avec du broyat, des feuilles mortes, des tontes...
  - \* compostons nos feuilles mortes
- ◆ En essayant de **réparer** plutôt que de jeter
- ◆ En **donnant directement aux associations** nos objets encore en bon état et réutilisables (Arbre Vert, St-Vincent de Paul, Emmaüs).



### Bien préparer son chargement :



- ◆ En **séparant** nos déchets **par matière**
- ◆ En rangeant nos véhicules selon **l'ordre de dépôts** dans les bennes (plans des déchèteries sur le site internet d'Anjou Bleu Communauté)
- ◆ En **bâchant** notre remorque ou camion plateau pour ne pas perdre nos déchets sur la route
- ◆ En **démontant les meubles** et en **aplatissant les cartons**

Pas besoin de refaire la carte déchèterie annuellement : conservons-la d'une année sur l'autre. Celle-ci est **automatiquement créditée de 18 passages à chaque début d'année**. Les passages restants de l'année passée ne sont pas cumulables.

Au-delà des 18 passages effectués, la carte est bloquée. Il est possible au besoin d'obtenir des passages supplémentaires : contactez-nous au 02 41 92 52 72.



# DU NOUVEAU SUR LE TRI EN DÉCHÈTERIES

## Le recyclage des huisseries

Ne les jetons plus au tout-venant : les huisseries se trient sur toutes les déchèteries et sont reprises par l'association d'insertion **Revie-Verre** (située à Avrillé).

Une fois démantelées, les différents matériaux sont recyclés.

Quelles sont les huisseries concernées ?

- ◆ Fenêtre en bois ou en aluminium avec vitre
- ◆ Fenêtre en PVC avec ou sans vitre
- ◆ Porte, volet, portail, palissade en PVC
- ◆ Volet roulant



## Une seconde vie au mobilier

Vous souhaitez vous débarrasser de vos **meubles, matelas, couettes et oreillers usagés** ?

Désormais toutes les déchèteries disposent d'une benne dédiée à cette collecte (Chazé-sur-Argos depuis avril).

Triés et séparés selon la matière, ils seront transformés en nouveaux meubles, tuyaux, isolants...



Écomobilier

## Encore plus de tri des plastiques



- ◆ Film en plastique
- ◆ Housse d'emballage à bulle
- ◆ Pot et barquette de jardinage
- ◆ Polystyrène blanc **uniquement** (de calage, d'emballage)
- ◆ Bidon en plastique n'ayant pas contenu de produits chimiques (Ceux en ayant contenu se trient avec les déchets dangereux)

Alise

Dorénavant sur toutes les déchèteries, **tous ces plastiques se trient dans des big-bags différents** : ne les jetons plus au tout-venant.

Collectés par l'association d'insertion **Alise** (située à La Pommeraye), ils seront ensuite recyclés.



# RÉDUIRE NOS DÉCHETS : ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ VOUS ACCOMPAGNE

Les **biodéchets** (déchets organiques de la cuisine ou du jardin) représentent 32% de notre production de déchets, soit 150 kg par habitant par an. Nos épluchures et nos branchages ne sont plus des déchets, mais une **ressource gratuite et abondante** à valoriser et réutiliser dans nos jardins !

Pour nous aider à valoriser nos biodéchets, Anjou Bleu Communauté met à disposition des **composteurs** ainsi que des **broyeurs de végétaux** (selon détails ci-dessous) :



## Composteurs

de 300 à 800 L,  
en plastique ou en bois  
(selon stocks disponibles)

Avec participation financière  
de 15 à 25€ selon le modèle



## Broyeur électrique

pour branchages  
jusqu'à 4,5 cm de diamètre

Disponible à Segré,  
gratuit



## Broyeur thermique

pour branchages jusqu'à  
7,5 cm de diamètre

Disponible à Châtellais,  
avec participation financière  
de 5€ la ½ heure d'utilisation

Anjou Bleu Communauté propose également des **subventions** pour **l'achat de gobelets réutilisables aux associations**, ainsi que pour la **location de couches lavables** pour les particuliers et professionnels de la petite enfance :



## Subvention pour l'achat de gobelets réutilisables

Réservé aux associations  
Remboursement à hauteur de 50%  
du montant HT de la commande,  
plafonné à 300 €

Imaginez le nombre de manifestations sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté multiplié par le nombre de participants.

Autant de gobelets jetables que nous pouvons éviter grâce à **l'utilisation de gobelets réutilisables** !



## Subvention pour la location de couches lavables

Réservé aux enfants de moins de 2 ans  
Remboursement à hauteur de 50%  
du montant de la location, plafonné à 50 €

Un enfant utilise entre 4 500 et 5 000 couches jetables, soit plus de 1000 kg de déchets.

Une alternative plus écologique, économique et saine ?  
Les **couches lavables**.

Ces couches en tissu peuvent être lavées et réutilisées de nombreuses fois.